Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212901763-20251124-CM2025241106-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 15 • votants : 18	L'an deux mil vingt-cinq le vingt quatre novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Alain PENNOBER Maire. Présents: Alain PENNOBER, Sylviane PENNANEACH, Jacques LE PAGE, Pascal BODENAN, Jeanne HASCOËT, Gilles BOUTIN, Béatrice LE BIHAN, André PIRIOU, Béatrice HASCOËT, Fabienne TIENNOT, Cathy LE MEUR, Béatrice LE BOURCH, Denis FLOCHLAY, , Michel LE MENN, Nathalie RIOU Absents excusés : Véronique LEBON, donne pouvoir à Alain PENNOBER, David DADEN donne pouvoir à Denis FLOCHLAY, André FERTIL Absent non excusé : Olivier HENAFF Elue secrétaire de séance : Béatrice HASCOËT
Date de convocation 18 novembre 2025	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

6. Vœux pour le maintien de l'école navale à Lanveoc Poulmic

A travers plusieurs articles, la presse locale se fait l'écho d'un projet de déplacement de l'école navale de Lanveoc Poulmic vers Brest.
Considérant que l'Ecole navale de Lanvéoc Poulmic constitue un équipement structurant pour le territoire de la presqu'île de Crozon Aulne maritime et pour les territoires limitrophes comme le Porzay;
Considérant que cet établissement représente une source d'emplois significative et induit la présence de familles participant à la dynamique de nos commerces et services locaux ainsi qu'au maintien des écoles dans la presqu'île et au-delà;
Considérant que la population et les élus du territoire sont profondément attachés à la Marine et à l'Ecole navale qui participent à l'identité du territoire ;
Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'exprimer son attachement à la présence de la Marine et de l'Ecole navale sur le territoire de la presqu'île de Crozon,
- De réaffirmer l'importance de cet établissement pour le développement économique et social du territoire
- D'alerter sur les répercussions majeures qu'aurait un déménagement à Brest de l'Ecole navale pour le territoire et pour les habitants travaillant au sein de l'établissement,
- D'exprimer le souhait d'une concertation avec la Marine sur l'avenir de l'Ecole Navale

Vote :
A l'unanimité, le conseil adopte le vœu proposé pour le maintien de l'école navale à Lanvéoc Poulmic.

Pour copie conforme

A Plonévez-Porzay,
Le mardi 25 novembre 2025
Le maire
Alain PENNOBER

MAIRIE de PLONEVEZ-PORZAY

Mairie de Plonévez-Porzay
5, allée du Stade – 29550 PLONEVEZ-PORZAY
Tél. 02.98.92.50.23 / fax 02.98.92.57.47 - Courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr